

Délibération du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 45
Membres absents : 33
Procurations : 21

Séance du 26 juin 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre, le mercredi 26 du mois de juin, à 18 h, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni au Centre de Secours Principal des Trois Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc Deichtmann, Président de Saint-Louis Agglomération

Date de convocation : 20/06/2024
Date de transmission : 02/07/2024
Date de mise en ligne : 03/07/2024

Présents :

Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BAUMLIN Christian, M. BERNASCONE Gilbert, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, M. GASSER Lucien, M. GISSY Bertrand, M. JUCHS Bernard, M. KASTLER André, M. KERN Gérard, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, M. MILINTENDA Carmelo, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna, M. RODDE Stéphane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, Mme SFEIR Lola, M. SIBOLD Clément, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, M. STRICH Vincent, M. TSCHAMBER Yves, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, Mme WILLER Christèle, M. ZELLER Thomas, Mme ZINGLE Mireille, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. ADRIAN Daniel, Mme CAZES Hélène, Mme CHAPPEL Josiane (pouvoir à M. LATSCHA Gaston), Mme DINTEN Françoise (pouvoir à M. BACHMANN Florian), M. ECKES Raymond (pouvoir à Mme SCHMIDIGER Pascale), M. FERON Jules (pouvoir à Mme BOHLY Dominique), Mme FERRANDEZ Françoise, M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin (pouvoir à M. KNIBIELY Philippe), Mme GERTEIS Stéphanie (pouvoir à M. GISSY Bertrand), M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à Mme CHOQUET Sylvie), M. GINDER Philippe (pouvoir à M. TURRI Pascal), Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, M. KANNENGIESER Bernard (pouvoir à M. CAPON Patrick), Mme KIBLER-KRAUSS Sabine (pouvoir à M. KERN Gérard), Mme LEFEBVRE Martine (pouvoir à Mme SCHMITT-MEYER Sandrine), M. LITZLER Thierry (pouvoir à M. PFENDLER Pierre), M. MARTIN Anthony, M. MEYER Jean-Paul (pouvoir à M. GASSER Lucien), M. MULLER Hubert, M. MULLER Jean-Luc, M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra (pouvoir à M. SCHICKLIN Julien), M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. Milintenda Carmelo), M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane (pouvoir à M. PISARONI Gabriel), Mme ROSSE Christiane (pouvoir à Mme BACH Céline), M. SCHICCA Daniel (pouvoir à M. SCHMITTER Bernard), Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel, Mme TRENDEL Isabelle (pouvoir à M. KASTLER André), M. WIEDERKEHR Denis, Mme WOGENSTAHL Nadine (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), M. WOLGENSINGER André, Mme ZAKRZEWSKI Valérie (pouvoir à Mme FRANCOIS Christine),

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

9^{ème} QUESTION

Lancement de l'appel à projet « Les Pas Perdus » (DELIBERATION n°2024-108)

A travers l'appel à projet « Les Pas Perdus », l'Agglomération souhaite poursuivre la dynamique naissante d'actions autour de la valorisation des fruits et légumes non récoltés du territoire. Ainsi, les communes, associations et entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire de Saint-Louis Agglomération, sont à nouveau invitées à contribuer à un projet qui limite le gaspillage alimentaire, crée du lien et valorise les productions locales.

Cet appel à projet vise à identifier une ou des structures souhaitant organiser en saison des demi-journées conviviales de ramassage de fruits et légumes. Cet événement grand public est l'occasion pour les membres de partager leurs connaissances et de sensibiliser les participants à cette cause.

Conformément au règlement de l'appel à projets ci-annexé, Saint-Louis Agglomération cible des projets respectant l'ensemble des critères suivants :

- Organiser au moins un événement avant la fin de l'année 2024 de cueillette de fruits et légumes non récoltés, sur le territoire de SLA ;
- Contribuer à la réduction du gaspillage alimentaire dû aux excès de fruits et légumes non récoltés sur le territoire ;
- Valoriser l'intérêt de la préservation des vergers traditionnels sur le territoire pour la biodiversité et les paysages ;
- Assurer la gratuité de l'opération pour les participants ;
- Privilégier l'adhésion à une démarche solidaire et sociale : Une partie des récoltes devra être destinée à des publics spécifiques : personnes en situation de précarité, personnes porteuses de handicap, ou autres...

Afin d'encourager ces initiatives locales, il est proposé que la collectivité soutienne financièrement les projets retenus, dans la limite de l'enveloppe budgétaire (6 000€ à répartir entre les différents projets retenus - 4 au maximum). Saint-Louis Agglomération se tiendrait également aux côtés des lauréats sur les aspects de communication et de logistique.

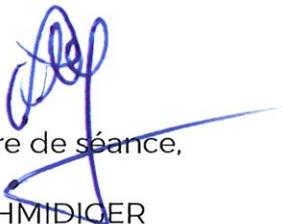
Les candidatures, attendues entre le 27 juin et le 15 septembre 2024, seront analysées en fonction des motivations des porteurs et dans la limite de l'enveloppe budgétaire prévue pour cet appel à projets. Le versement des subventions fera l'objet d'une validation par délibération.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver le lancement de l'appel à projet « Les Pas Perdus » ;
- d'approuver le règlement de l'appel à projet ci-annexé ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à prendre les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

☞ approuve à l'unanimité ces propositions.


La Secrétaire de séance,
Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 1^{er} juillet 2024

Le Président,
Jean-Marc DEICHTMANN

